

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 10/11/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LEBOUÇ, Mme Madeleine BARBELETTE Mme Sylvie COUPÉ, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS
<b>Date d'affichage :</b> 10/11/2023	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 14	
<b>Présents :</b> 10	
<b>Votants :</b> 13	

**Absents excusés :**

M. Patrick DEMARQUET  
M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN  
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LEBOUÇ  
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

N°097/2023

**VALIDATION DES TARIFS CIMETIERE 2024**

Mr Démarquet, 2ème adjoint en charge des finances, indique que la commission des finances, réunie le 9 novembre 2023, a analysé les tarifs pratiqués en 2023 et propose le tableau tarifaire suivant :

Concessions 30 ans traditionnel et cinéraire	200 €
Concessions 50 ans traditionnel et cinéraire	320 €
Dépôt au caveau communal (forfait de 8 jours)	50 €
Jour supplémentaire	10 €
Jardin du souvenir sans plaque	50 €
Jardin du souvenir avec plaque	90 €
Dispersion des cendres (si pas prie en compte par les services funéraires)	40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** cette grille tarifaire pour l'année 2024
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

